

Les formations 2010-2011

- **Formation de référents risques majeurs à destination du personnel des établissements agricoles** à Toulouse du 4 au 8 octobre 2010
- **Rencontre annuelle des formateurs RMé** sur le thème « Risques technologiques et aménagement du territoire », à Bordeaux, du 22 au 25 octobre 2010.
- **Formation nationale de formateurs RMé** à Colmar du 14 au 18 mars 2011
- **Réunion des coordonneurs RMé au MEDDTL** à Paris les 5 et 6 avril 2011
- **Formation nationale de formateurs RMé** à Poitiers du 16 au 20 mai 2011
- **Formation à l'animation de l'exposition radioactivité et nucléaire** à Paris les 25 et 26 mai 2011 en partenariat avec l'IRSN
- **Formation au PPMS des établissements francophones** en Turquie à Istanbul du 23 au 27 mai 2011
- **Formation de référents risques majeurs au Bénin** à Cotonou du 27 au 31 juin 2011, en partenariat avec le Centre d'Education à Distance (CED Bénin)

Brèves

- **Journée départementale PPMS en Seine-Maritime**
L'équipe RMé de l'académie de Rouen a organisé le 7 octobre 2010 une journée départementale PPMS au cours de laquelle 1200 établissements scolaires (soit 85% des établissements) ont réalisé un exercice de mise en sûreté.
Fort de ce succès, cette action réalisée pour la première fois à grande échelle dans l'académie, sera reconduite le 6 octobre 2011.
- **Exercice PPI à la centrale de Gravelines**
La communauté scolaire de la zone des 10 kilomètres a été sensibilisée au risque nucléaire par le biais de l'exposition radioactivité et nucléaire et de ses animateurs au cours du premier trimestre 2011. Lors de l'exercice, un collège et cinq écoles ont été évacués. Les autres établissements du périmètre sont restés à l'abri durant 07h00.
- **Formation au PPMS des établissements francophones d'Istanbul**
A la suite du tremblement de terre d'Izmit du 17 aout 1999, le lycée français Pierre Loti avait organisé avec l'IFFO-RME un séminaire sur les risques majeurs.
Onze ans après, une formation de 5 jours a été mise en place afin d'actualiser les PPMS de ces établissements, sous la forme d'un accompagnement personnalisé. A l'issue de la formation, un exercice fut réalisé dans chacun des établissements.

- **Cotisations 2011 : 15 €**
Chèque à adresser à :
IFFO-RME
9, rue Jacques Louvel-Tessier • 75 010 Paris

Interventions de l'IFFO-RME

- **Les respirations d'Enghien-les-Bains**, le 8 octobre 2010 sur le livret « Bouge ton air ! »
- **La fête de la science à Palaiseau**, le 16 octobre 2010
- **Journée d'information Comrisk**, à Lyon le 7 décembre 2010
- **Les Irisés IV à Saint-Etienne**, les 8 et 9 décembre 2010
- **Colloque « Comment développer la culture et la réponse des citoyens aux risques ? »**, organisé par le HCFDC, à Paris le 13 décembre 2010
- **Journée « Déstressons le stress de l'école jusqu'à l'université »** organisée par l'Association Française pour la Promotion de la Santé Scolaire et Universitaire (AFPSSU) à Paris le 28 janvier 2011
- **Audits par l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST)** à Paris le 16 février 2011 et Pont-à-Mousson le 15 mars 2011
- **Journée de formation « Risques majeurs dans le Var, prévention et gestion »** à Toulon le 17 mai 2011
- **Rencontre internationale sur la réduction des risques à Genève** du 9 au 13 mai 2011, organisée par l'ISDR
- **Trophées de la résilience territoriale au Sénat**, le 23 mai 2011, organisés par le HCFDC. A l'occasion de cette journée le premier bouclier orange a été remis à l'école de Mercuriol par l'IFFO-RME et le HCFDC.
- **4^{ème} rencontre nationale risque et secteur public à Paris**, le 14 juin 2011

Et tout au long de l'année participation :

- **au comité de pilotage de la direction générale de l'enseignement scolaire**
- **au Conseil Supérieur de la Météorologie, à la commission « éducation formation » et « sécurité civile »**
- **à la commission risques majeurs de l'ONS**
- **au comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle (CODIRPA)**

Prochains rendez-vous

- **Rencontre nationale des formateurs RMé à Amiens** du 21 au 24 octobre 2011 sur le thème « Risques majeurs et résilience des territoires »
- **Les respirations d'Enghien-les-Bains**, le 21 octobre 2011
- **5^{ème} édition des Irisés** les 28 et 29 novembre 2011 à Lyon
- **Les assises des risques naturels à Bordeaux** les 19 et 20 janvier 2012
- **Formations initiales de formateurs RMé** en mars 2012

www.iffo-rme.fr

Editorial

L'impact que peut avoir l'environnement sur la santé des enfants a toujours été considéré, à juste titre, comme essentiel. Alors que des efforts importants ont été réalisés pour diminuer les rejets d'effluents d'origine industrielle, des inquiétudes se sont exprimées sur le fait que la pollution des sols puisse également constituer un enjeu pour la santé des jeunes. Ces préoccupations sont notamment apparues dans des affaires récentes où le lien entre pollution des sols ou des eaux souterraines et effets, éventuels ou réels sur la santé des enfants, a été évoqué, à défaut d'avoir été établi avec certitude.

Dans le cadre de l'élaboration du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013, le ministère du développement durable a ainsi prévu d'identifier les établissements recevant des populations dites sensibles sur des sites potentiellement pollués du fait d'anciennes activités industrielles. Traduite dans la loi du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, cette action a été préparée au sein d'un groupe interministériel.

La campagne de diagnostics a démarré à l'été 2010 sur 70 départements, elle se déroulera sur l'ensemble du territoire national sur une période de 5 ans dans quelques 2000 établissements accueillant des enfants et des adolescents. La circulaire du 4 mai 2010 fixe les modalités de réalisation des diagnostics. Elle a été cosignée par le directeur général de la prévention des risques, le secrétaire général du Ministère du Développement Durable, les directeurs généraux de l'enseignement scolaire du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de la Santé et des Sports.

Pour garantir à l'échelle du territoire national, une homogénéité de la démarche et la maîtrise des coûts, l'organisation technique est confiée au BRGM. Les résultats des diagnostics et le classement des établissements sont examinés par le « groupe de travail national de validation des résultats » composé de représentants des différents ministères concernés, ainsi que de l'ADEME, de l'IFFO-RME, de l'INERIS, de l'InVS, de l'IRSN. Le Ministère de l'Agriculture y est également associé.

Dans le cadre de cette démarche, l'IFFO-RME a pour mission d'accompagner les coordonneurs et d'organiser la transmission de l'information : remontée des problématiques locales vers le groupe de travail national et transmission des décisions nationales aux acteurs locaux. Pour cela, il propose régulièrement aux coordonneurs des temps de formation et organise un suivi de l'action auprès de chaque académie.

Philippe Bodenez
Chef du bureau des sols et du sous-sol
MEDDTL

Philippe Giard
Coordonnateur académique RMé de Caen

Cette démarche nationale s'appuie sur les services de l'Etat en région tel que les préfetures, les DREAL et les Rectorats. Ces derniers ont ainsi été informés de l'opération en amont, de même les coordonneurs académiques. Sur le terrain, la mise en œuvre des différentes phases d'inventaires, de priorisation et les modalités d'information des établissements concernés ont été définies par les acteurs locaux. Ainsi, le traitement du dossier diffère d'une académie à l'autre, d'un département à l'autre.

Dans l'académie de Caen, très rapidement, les correspondants départementaux risques majeurs ont pris en charge le dossier et ont été de précieux relais pour informer et accompagner les chefs d'établissements, les directeurs d'écoles et les inspecteurs de circonscriptions. Le travail collaboratif avec les représentants de la DREAL a permis de donner des informations précises aux différents acteurs de terrain et de répondre rapidement à leurs interrogations.

Si chaque acteur directement concerné a bien perçu la nécessité de la démarche et l'a mise en œuvre, on peut regretter qu'une information plus large n'ait pas été faite dans les établissements scolaires à des fins purement pédagogiques. Le thème des sites et sols pollués peut être abordé, au regard des contenus de formation en collège et en lycée, dans diverses disciplines. Enseignants et élèves ont à leur disposition des outils (CD ROM, film, sites Internet) de qualité.

Comme pour le PPMS, un travail pédagogique sur la démarche de diagnostics des sols potentiellement pollués répond pleinement à l'éducation et à la sensibilisation aux risques et peut contribuer à faire de l'élève d'aujourd'hui, un futur citoyen acteur de sa sécurité.

Sommaire

L'IFFO-RME et le réseau RMé dans la démarche « diagnostics des sols dans les lieux accueillant des enfants et des adolescents »

pages 2/3

Informations diverses

pages 4

Fiche technique : Les risques majeurs dans les nouveaux programmes

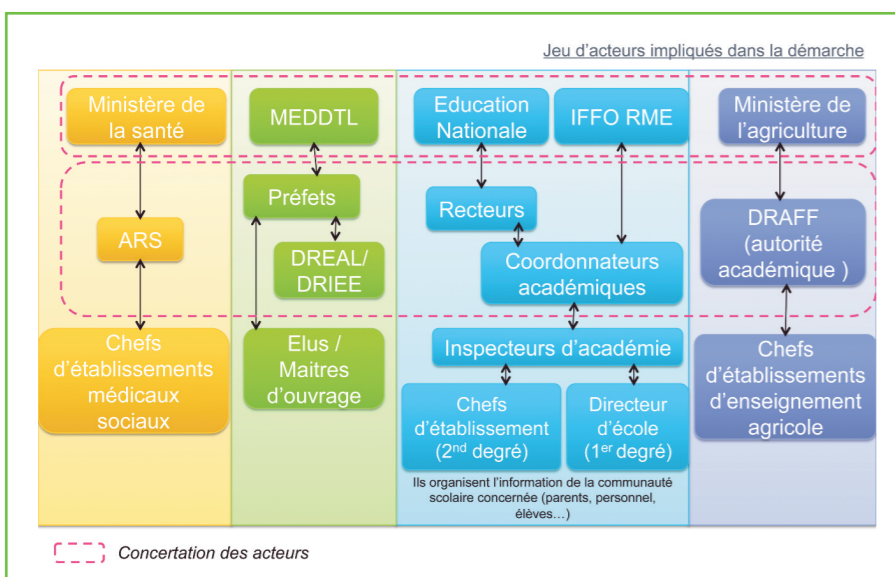
Dossier : Résilience, de la qualité à la force

L'IFFO-RME et le réseau RMé dans la démarche « diagnostics des sols dans les lieux accueillant des enfants et des adolescents »

Une approche partenariale

La démarche nationale de diagnostics des sols dans les lieux accueillant des enfants et des adolescents nécessite, de par son ampleur et sa complexité, l'implication de nombreux acteurs tant au niveau national qu'au niveau local.

Composé des ministères du Développement Durable, de l'Éducation Nationale, de la Santé et de l'Agriculture, mais aussi des établissements publics amenés à intervenir (BRGM, INERIS, InVS, ADEME) et de l'IFFO-RME, le groupe de travail interministériel prévient et gère les situations de blocage susceptibles de se présenter dans certains établissements. Il valide les résultats des diagnostics proposés par les bureaux d'études et, si nécessaire, les mesures de gestion appropriées.



Au niveau local, les coordonnateurs académiques et leurs équipes de formateurs Risques Majeurs éducation, légitimes pour intervenir auprès de la communauté scolaire, organisent l'information des IA-DSDEN (Inspecteur Académique Directeurs des Services Départementaux de l'Éducation nationale), des directeurs d'écoles et des chefs d'établissements concernés par l'opération. Ils sont les interlocuteurs et les partenaires des DREAL, des préfètes et des ARS sur ce dossier. L'IFFO-RME les accompagne dans cette démarche.

Un arsenal de communication

Pour faciliter la mise en œuvre et favoriser le déroulement des diagnostics, une communication à destination des établissements concernés, mais également de la presse spécialisée, des associations d'élus et de parents d'élèves, a été mise en place au niveau national et aux échelons locaux.

L'ensemble de la communauté scolaire peut souhaiter connaître les modalités de réalisation et les résultats des diagnostics. En effet, des personnes extérieures seront amenées à intervenir dans l'établissement. En l'absence d'information préalable, ces interventions pourraient susciter des interrogations voire même des inquiétudes auprès des élèves, des parents, des particuliers, des associations, des élus, ou encore des journalistes.

Ainsi, une action d'information transparente, systématique et adaptée permet :

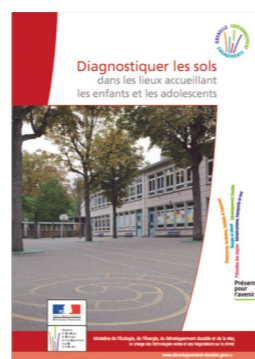
- d'éviter toute confusion entre la démarche de diagnostics qui permet de connaître l'état environnemental du sol, et la gestion de sites pollués avérés,
- de bien faire comprendre qu'il s'agit d'une démarche systématique au niveau national réalisée par principe de précaution et non d'une intervention liée à une crainte particulière vis-à-vis de l'établissement en question.

Plus généralement, l'instauration d'un dialogue en amont permet d'établir une relation de confiance et de mieux gérer, avec la population, les difficultés qui pourraient être rencontrées.

Dans cet objectif, des supports d'information (papiers et vidéos) à destination du "grand public" ont été réalisés par le MEDDTL, avec le concours de l'IFFO-RME.

Un film et une plaquette d'information

Cette présentation vidéo de 7 minutes présente le pourquoi, les enjeux et les modalités de mise en œuvre de la démarche, au niveau national et au sein des établissements.



Liste de questions-réponses

Complément de la plaquette d'information, ces fiches proposent des réponses synthétiques à des questions qui pourraient se poser.

L'IFFO-RME a également réalisé des documents d'information à destination d'acteurs de l'Éducation Nationale : un guide d'information à l'attention des chefs d'établissements et directeurs d'écoles, des pages internet « Enseignants ». Ces documents sont mis à disposition des coordonnateurs et du réseau RMé afin de les aider dans leur mission d'information et de communication au sein des établissements concernés.

Guide d'information à l'attention des chefs d'établissements et des directeurs d'écoles

Ce document a été réalisé pour faciliter, dans les établissements scolaires, la mise en œuvre des diagnostics par les bureaux d'études. Il a pour objectifs d'informer les acteurs des modalités pratiques, de préciser le rôle de chacun et de décrire les types de prélèvements susceptibles d'être mis en œuvre.

Ses objectifs sont aussi pédagogiques et culturels. Il a vocation à susciter une réflexion au sein des personnels enseignants et non enseignants sur la question des sols pollués et à présenter les ressources et les activités pédagogiques utilisables sur ce thème avec les élèves.

Pages internet « Enseignants »

Accessibles dans la rubrique "Sites et sols pollués" du site internet du MEDDTL (www.developpement-durable.gouv.fr), ces pages présentent la démarche de diagnostics des sols dans les lieux accueillant des enfants et des adolescents. Elles regroupent l'ensemble des documents d'information et les ressources pédagogiques disponibles.

Enfin, de façon à assurer la communication auprès des acteurs tout au long de la démarche, l'IFFO-RME s'attache à identifier les besoins de la communauté scolaire en matière d'information. Il construit les réponses appropriées en partenariat avec les acteurs concernés. Il assure par ailleurs une cartographie de l'avancée de ces diagnostics sur les territoires.

L'approche pédagogique

Comme pour l'ensemble des projets qu'il mène, l'IFFO-RME s'attache à conduire cette démarche sur le plan opérationnel d'une part mais également à travers une approche culturelle.

En effet, la campagne nationale de diagnostics des sols dans les lieux accueillant des enfants et des adolescents est l'occasion d'engager avec les élèves une réflexion sur les pollutions des sols et la gestion des sites pollués. Cette problématique s'intègre dans les programmes scolaires. En outre, elle constitue une réponse aux piliers du socle commun, disposition majeure de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005.

Ainsi, l'IFFO-RME conçoit et diffuse des supports pédagogiques sur le thème des sols pollués pour permettre aux enseignants d'aborder cette thématique avec leurs élèves dans le cadre d'une éducation au développement durable.



Une exposition en 6 panneaux

A destination des élèves du 1er degré, cette exposition permet de mieux comprendre les mécanismes de la pollution des sols, l'importance des aménagements, de la mémoire environnementale et d'identifier les acteurs (et donc les métiers) en lien avec cette problématique.

Ces panneaux sont accompagnés d'une aide pour les enseignants précisant les objectifs pédagogiques recherchés et une proposition de commentaires pour chacun des panneaux.

Enfin, les élèves peuvent conserver la trace de ce travail grâce à un cahier (format A5) reprenant les panneaux et permettant une prise de notes. Chaque académie dispose d'un jeu de cette exposition confié au coordonnateur académique Risques Majeurs éducation.

Entrées disciplinaires dans les programmes

Si les programmes disciplinaires ne permettent pas une identification précise de ces sujets, de nombreux points d'ancrage existent tout au long de la scolarité, dans le cadre d'une éducation au développement durable, aux risques majeurs ou encore à la responsabilité et à la citoyenneté.

L'ensemble de ces ressources est disponible sur le site de l'IFFO-RME.

Evelyne Allain et Fanny Tailliar,
Chargées de mission IFFO-RME

Les risques majeurs dans les nouveaux programmes



Comprendre la vulnérabilité d'un territoire face aux inondations. Ecole de Mercuriol (Drôme). Projet accompagné par la délégation IFFO-RME Rhône-Alpes.

Tremblement de terre en Haïti, tempête Xynthia en France, évènement dans le Var... autant de catastrophes majeures récentes relayées largement dans les médias et qui ont suscité émotions, débats et élans de solidarité dans la société.

Ces drames rappellent encore une fois la vulnérabilité des individus face aux risques et montrent l'importance d'appréhender les territoires sur lesquels nous vivons : observer et comprendre les interactions entre les composantes d'un territoire, être capable d'émettre un jugement en tant que citoyen éclairé, faire des choix ne compromettant pas les générations suivantes.

En 2006, Koffi ANNAN alors secrétaire général de l'ONU affirmait dans le cadre de la journée internationale de la prévention des catastrophes (qui se tient chaque année le deuxième mercredi d'octobre) que les enfants sont particulièrement vulnérables aux risques naturels et que l'éducation aux risques majeurs est un levier fondamental pour faire face à la catastrophe.

En effet, au-delà du seul apprentissage des conduites à tenir, l'éducation aux risques vise à éveiller la conscience des futurs citoyens, à susciter réflexions et débats sur les territoires proches mais aussi plus lointains, à développer la responsabilité individuelle et collective dans la logique d'un développement durable.

Le risque et particulièrement les risques majeurs sont aujourd'hui inscrits dans l'ensemble des programmes d'enseignement du premier et second degré. Ils sont par ailleurs identifiés dans le socle commun

des connaissances et des compétences, qui présente tout ce que doit savoir et maîtriser un élève à la fin de sa scolarité obligatoire. L'éducation aux risques majeurs est aussi une composante d'une éducation au développement durable.

A l'école primaire

La notion de risque majeur n'apparaît pas de manière explicite dans les programmes du cycle 1 et 2. Néanmoins, un certain nombre de points peuvent permettre d'ouvrir au débat et à la réflexion.

« L'élève prend conscience de ce qui l'entoure, découvre son environnement, acquiert un comportement plus responsable en devenant plus autonome ». L'idée est bien d'ouvrir la pensée des jeunes au monde et de les sensibiliser aux problèmes de l'environnement.

Dans le cycle des approfondissements, le concept de risque apparaît en sciences expérimentales et technologiques « *Volcans et séismes, les risques pour les sociétés humaines* » et dans la culture humaniste « *Dans le cadre de l'approche du développement durable, ces quatre études mettront en valeur les notions de ressources, de pollution, du risque et de prévention* ».

La compétence 5 du socle commun précise que les élèves doivent comprendre l'unité et la complexité du monde par une première approche :

- des notions de ressources, de contraintes, de risques ;
- de développement durable.

Le chapitre d'instruction et morale vise à étudier les contraintes de la vie collective, les règles de sécurité, les gestes de premiers secours, sujets repris dans la compétence 6 du socle commun.

Au collège

Le risque et les catastrophes majeures prennent une part essentielle dans les nouveaux programmes d'histoire géographie en classe de cinquième. Abordé dans les anciens programmes en éducation civique dans le chapitre sur la sécurité, le concept est aujourd'hui une des clefs d'entrée du développement durable pour traiter de la différence Nord / Sud, dans le chapitre intitulé des sociétés inégalement développées.

Il s'agit de montrer aux élèves que « l'inégale vulnérabilité des sociétés face aux risques est le résultat de différents facteurs parmi lesquels le niveau de développement occupe une place majeure ». Un aléa d'intensité similaire n'aura pas les mêmes conséquences dans un pays riche et dans un pays pauvre.

Au delà, il faut indiquer en quoi les choix d'aménagement des territoires, à petite ou grande échelles, peuvent aggraver ou réduire l'exposition au risque.

Le chapitre « *des inégalités devant le risque* » doit être étudié en liaison avec celui d'éducation civique intitulé « *la sécurité et les risques majeurs* ». Il initie les élèves aux règles de sécurité, les informe des actions de l'état pour prévenir et protéger les populations face aux risques en s'appuyant sur l'observation et la compréhension de leur territoire. Les Plans de Prévention des Risques (PPR) sont des documents de références.

La géographie laisse une place importante au risque sans pour autant être exhaustive sur le sujet. Ce dernier est aussi abordé en quatrième, en SVT dans le chapitre « l'activité interne du globe ». Le professeur doit montrer aux élèves « comment les activités de la Planète engendrent des risques pour l'Homme, combien il est important d'adopter des comportements propices à la gestion durable du système planétaire ».

« Les principales zones à risque sismique et/ou volcanique sont bien identifiées.

L'Homme réagit face aux risques en réalisant :

- une *prévision des éruptions volcaniques efficace fondée sur la surveillance et la connaissance du fonctionnement de chaque volcan et par l'information et l'éducation des populations ;*
- une *prévention sismique basée sur l'information et l'éducation des populations (zones à risques à éviter, constructions parasismiques, conduites à tenir avant, pendant et après les séismes). La prévision à court terme des séismes est impossible actuellement. Des plans d'aménagement du territoire tenant compte de ces risques sont mis en place ainsi que des plans de secours et des plans d'évacuation des populations.* »

L'entrée dans les risques est assez aisée en Géographie, en Education Civique et en Sciences et Vie de la Terre mais les autres disciplines peuvent tout autant contribuer à cette éducation. Etudier un témoignage de victimes d'une catastrophe majeure en cours de Français permet d'évaluer la capacité des élèves à lire et à comprendre des textes variés, d'évaluer la qualité de l'expression écrite et de contribuer à l'enrichissement quotidien de leur vocabulaire mais aussi d'acquérir des connaissances essentielles dans la construction citoyenne.

Dans les thèmes de convergence, le thème de convergence n°6 intitulé sécurité invite à sensibiliser les élèves à une gestion rationnelle des problèmes de sécurité parmi lesquels figurent les catastrophes naturelles et technologiques.



Risques majeurs et apprentissage de l'écrit (école de Mercuriol)

Au lycée

Dans le nouveau programme de géographie en classe de seconde, le chapitre « les espaces exposés aux risques majeurs » invite là encore à montrer l'inégale vulnérabilité des sociétés face aux risques et à présenter les politiques de prévention. Ce chapitre prolonge les acquis du collège.

En lycée professionnel

En lycée professionnel, cette thématique est traitée dans les nouveaux programmes de CAP. En Géographie, « le programme met l'accent sur quelques enjeux fondamentaux pour les sociétés qu'il convient d'étudier dans la perspective du développement durable et de la mondialisation qui intègre les économies et les territoires dans un système planétaire ».

Parmi les trois sujets d'étude proposés figurent « les sociétés face aux risques ».

« On rappelle que les hommes peuvent être confrontés à des risques naturels et que leur activités sont parfois à l'origine de risques technologiques [...]. Des situations sont étudiées : un risque naturel dans un DOM-TOM ou en métropole, le couloir de la chimie au Sud de Lyon, les inondations au Bangladesh ».

Ce chapitre apparaît également dans le programme de géographie des baccalauréats professionnels et dans l'enseignement « Prévention Santé Environnement ».

En classe de Première Bac professionnel, le module 7 « Prévention des risques » identifie des situations à risques et la conduite à tenir :

- Différents types de risques (différencier risques majeurs, risques professionnels, risques d'accidents domestiques, repérer au niveau local les risques majeurs.)
- Conduite à tenir face à des risques majeurs (identifier les mesures collectives permettant de limiter la gravité des dommages pour un risque ; indiquer la conduite d'urgence à tenir face à ce risque).

Conclusion

Ainsi, les risques majeurs sont largement inscrits dans les programmes d'enseignement, de manière continue depuis l'école primaire. Le croisement disciplinaire à travers l'évaluation des compétences du socle commun, les dispositifs transversaux permettant la mise en œuvre de projets (accompagnement éducatif, TPE au lycée) sont autant d'espaces d'apprentissages qui permettent à l'élève de comprendre l'unité et la complexité du monde qui l'entoure.

Sylvie DAVID

Chargée de mission sécurité et risques majeurs à l'Inspection académique de l'Essonne
Formatrice RMé

Résilience, de la qualité à la force



Par Serge TISSERON

Psychiatre, psychanalyste, docteur en psychologie HDR à l'Université Paris Ouest Nanterre, président fondateur de l'IHMeC, initiateur du site :

<http://memoiredescatastrophes.org>

Blog personnel : <http://squiggle.be/tisseron>

Auteur entre autres de : La Résilience, 2007, Paris - PUF Que sais je ?

Le mot de « résilience » est de plus en plus utilisé dans tous les domaines : écologique, bancaire, politique... Il désigne la capacité de surmonter un traumatisme et/ou de continuer à se construire dans un environnement défavorable. Mais ce large usage ne recouvre en fait aucune définition consensuelle. Car de nombreuses questions surgissent : le mot « traumatisme » doit-il être réservé à des événements particulièrement dramatiques ou s'applique-t-il aussi à des faits apparemment anodins, mais qui peuvent bouleverser certaines personnes, comme de perdre ses clés de voiture ? Que veut dire « surmonter » ? A partir de quand peut-on dire qu'un environnement est « défavorable » ?

Ces quiproquos ne sont guère étonnants : l'approche de la résilience, initiée aux Etats-Unis dans les années 1950, a connu trois phases successives. Du coup, tous les auteurs n'adoptent pas la même définition, sans compter ceux qui passent de l'une à l'autre sans le préciser, ce qui contribue évidemment à brouiller les repères...

Commençons par rappeler ces trois périodes.

Dans un premier temps, les pionniers de la résilience ont attribué la capacité de surmonter un traumatisme à des qualités individuelles. Cette définition était évidemment liée au premier domaine pour lequel le mot de résilience a été utilisé, celui de la résistance des matériaux. De la même façon qu'il existe des matériaux « résilients », il aurait existé des « personnalités résilientes ». Ces travaux ont eu l'immense mérite d'attirer l'attention sur la possibilité de surmonter de graves difficultés dans des conditions a priori hostiles. Mais ils ont suscité le désir de quantifier la résilience de chacun... voire de la prédire, ce qui est évidemment très hasardeux : il n'existe aucun moyen de savoir comment une personne réagira à un traumatisme auquel elle n'a pas encore été confrontée. En outre, cette approche a fait courir le risque de diviser l'humanité en deux : ceux qui seraient résilients... et les autres. Avec le danger d'accabler encore plus les seconds. On reconnaît dans cette division le schéma darwinien de la lutte pour la vie et de la sélection des plus forts, et cette analogie n'a pas manqué d'être soulignée et critiquée à juste titre.

D'autres chercheurs ont alors proposé d'envisager la résilience non plus comme une qualité, mais comme un processus, facilité par ce qu'on a appelé « les facteurs de résilience ». Dans cette perspective, chacun peut devenir résilient à condition d'y être aidé. Mais sur ce chemin, un autre danger guettait : celui de penser que tout le monde allait construire sa résilience en suivant les mêmes étapes, comme si celle-ci avait un chemin balisé. Et en effet, chacun y est allé de ses balises : certains ont dit que les pervers devaient être « sortis du bénéfice de la résilience » (sic), d'autres que la « résilience vraie » s'accompagnait toujours d'altruisme, etc. Inutile de préciser que cette période a été propice à la création de nombreuses théories moralisantes de la résilience qui, évidemment, prétendaient toutes se donner une allure scientifique ! En fait, le processus de résilience est constitué par un ensemble de processus plus que par un processus unique. Je propose de désigner l'ensemble de ces processus par le mot de « *résiliance* » afin de souligner qu'ils constituent un travail jamais terminé.

Enfin, la troisième vague de la résilience a rompu avec les approches précédentes en la considérant comme une force – ou si on préfère une aptitude – que chacun possède à un degré ou un autre. C'est une puissance intérieure qui pousse à grandir et se développer quoi qu'il arrive, bien proche de ce que d'autres nomment *l'Instinct de vie*. C'est pourquoi cette troisième signification du mot pourrait être écrite avec un « R » majuscule : la Résilience. Cette force nous permet de négocier avec les ruptures de l'environnement et les bouleversements intérieurs qui en résultent. Elle intervient dans les événements exceptionnels comme un accident, une maladie ou un deuil, mais aussi au cours des phases normales du développement telles que la crise d'adolescence, celle du milieu de la vie, la ménopause ou l'entrée dans la vieillesse.



L'approche de la résilience en termes de force présente un avantage considérable par rapport aux deux précédentes : chacun construit « sa » résilience à sa façon et on ne sait jamais comment elle peut se manifester chez quelqu'un à un moment donné. Du coup, nous devons accepter que les chemins empruntés par certaines personnes sur la voie de leur reconstruction puissent surprendre, voire choquer. Cela ne devrait pas nous étonner. Quand une forêt brûle, la vie reprend ses droits sous la forme d'espèces végétales plus diversifiées qu'à l'origine et parfois inattendues. C'est pareil chez l'être humain. Après un traumatisme physique ou psychique, de nouveaux comportements inconnus jusque là peuvent apparaître, comme des conduites à risque, une sexualité d'apparence fétichiste, des engagements altruistes, voire le surgissement d'aptitudes créatrices. Certains de ces comportements s'installent durablement dans la personnalité tandis que d'autres disparaissent, mais tous témoignent de la capacité de la vie d'emprunter des chemins nouveaux après une catastrophe. Bref, gardons nous de nous fabriquer une image de la résilience conforme à nos choix personnels !

Cette troisième approche reçoit évidemment une confirmation dans les travaux actuels des neurosciences sur la plasticité psychique. Mais elle nous permet aussi de comprendre comment la question de la résilience psychique trouve sa place dans une définition plus large. Tout organisme vivant – et les collectivités en font partie – est animé par deux tendances opposées : l'une le pousse à se désorganiser et à périliter, soit de lui-même, soit sous l'effet d'agressions extérieures ; l'autre le pousse à s'organiser et à grandir en négociant avec les difficultés pour en faire autant de nouveaux départs. La seule question importante est alors évidemment de savoir comment renforcer cette seconde tendance - la Résilience – tout en assurant le respect des valeurs qui fondent notre société, à commencer par la liberté de chacun.

Cela peut se faire de multiples façons :

- par la valorisation de la plasticité psychique dès le plus jeune âge ;
- par le dialogue entre les générations qui permet d'inscrire les traumatismes familiaux et sociaux dans une histoire ;
- par l'information sur les risques de catastrophe et sur la manière de s'en protéger ;
- par le renforcement des réseaux qui permettent à chacun de construire sa résilience personnelle en interrelation avec son entourage ;
- par la promotion d'un dialogue et d'une coopération entre les experts en catastrophe et toutes les parties prenantes afin de créer un environnement sécurisant ;
- par l'éducation familiale, scolaire et permanente ;
- par la mise en place de programmes communautaires de gestion des risques ;
- par la collaboration avec les médias pour mener des activités de sensibilisation ;
- par l'utilisation des formidables possibilités de construction de réseaux et de communauté par le biais d'internet...
- et par bien d'autres actions collectives et territoriales à promouvoir et à inventer.

Nous voyons l'utilité d'une triple orthographe du mot. Distinguer la résilience comme qualité, la résilience comme processus et la Résilience comme force, permet de mieux comprendre à chaque fois ce dont parle la personne qui emploie ce terme.

L'IHMeC (Institut pour l'Histoire et la Mémoire des Catastrophes) est une association créée en 2008 afin d'encourager et d'accompagner la mémoire des événements qui ont été perçus comme des catastrophes, que leur origine soit naturelle, sanitaire, technologique ou économique, en France comme à l'étranger. Son objectif est de favoriser l'échange d'informations et le dialogue entre les générations, afin de faciliter l'appropriation de ces phénomènes et la résilience des générations futures.

Sa première démarche a été la création d'un site Internet : <http://memoiredescatastrophes.org> dont le but est de collecter, conserver et mettre en partage des éléments de mémoire afin de devenir un dispositif initiateur de démarches pédagogiques, sociales et culturelles autour des souvenirs des catastrophes.